CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération N° 2025-CACCAS-14 du 09 avril 2025

DATE DE CONVOCATION 24/03/2025 **NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :** En exercice : 12 En cours de remplacement : 1 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 09 avril à 17h35, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. *Etaient présents :* Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY, Madame Françoise GAULIER, Madame Pierrette MAZERY, Madame Isabelle BARRET, Monsieur Jean-Emmanuel KERR, Madame Odille GUERIN, Monsieur Serge FRANZIL, Madame Anne-Laure DE DINECHIN. *Absents :*Madame Frédérique SARRAU *Pouvoirs : -*

Délibération N° 2025-CACCAS-14 du 09 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-1 et suivants,
VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
VU la délibération N°2021-12-15_02 du Centre Communal d'Action Sociale adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022,
VU la délibération 2022-02-17_03 du Centre Communal d'Action Sociale portant mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 et choix du mode de calcul pour les dotations aux amortissements,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur GRASSET, Président du CCAS, le Conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 126 884.63€ réparti comme suit :

  - 95 816.76€ en section de fonctionnement
  - 31 067.87€ en section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-14-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

- **DIT** que Monsieur le Maire, Président du CCAS, et Madame le Receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Annexe: maquette budgétaire du Budget Primitif 2025, budget principal CCAS

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

LA PRESENTE DELIBERATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RECEPTION PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Buc, le 10/04/2025

Vice- Président du C.C.A.S.
« signature électronique »

Elisabeth MORELLI

Visa de la Préfecture le : 10/04/2025
Publication le : 10/04/2025
Rendu exécutoire le :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BUC

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-14-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Acte à classer

2025-CACCAS-14

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-10T12-34-37.00 (MI260434833)

Identifiant unique de l'acte :

078-267800449-20250410-2025-CACCAS-14-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délibération N. 2025-CACCAS-14 du 09 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025

Date de décision : 10/04/2025

- SIGNÉ - Signature Electronique

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DELIBERATION 2025-CACCAS-14 ADOPTION BP 2025.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

MAQUETTE BP.PDF **Type PJ :** 99_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **10/04/25** à **10:13**	Par **JANOCKA Sarah**
Demande de signature	Date **10/04/25** à **10:13**	Par **JANOCKA Sarah**
Signé	Date **10/04/25** à **12:34**	Par **MORELLI Elisabeth**
Transmis	Date **10/04/25** à **12:34**	Par **MORELLI Elisabeth**
Accusé de réception	Date **10/04/25** à **15:16**	

JANOCKA Sarah

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 10 avril 2025 15:17
À: ccas-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2025-CACCAS-14

':. *Notification FAST :*

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2025-CACCAS-14, télétransmis par Elisabeth MORELLI.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-267800449-20250410-2025-CACCAS-14-DE.
Informations sur l'acte
Numero : 2025-CACCAS-14
Objet : Délibération N. 2025-CACCAS-14 du 09 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025
Date de décision : 10/04/2025
Date de transmission : 10/04/2025
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.10. Divers

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

FAST
Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel
https://www.efast.fr